



## Nom d'usage a l'école enfant mineur de - de 13 ans

Par **baya976**, le **27/07/2015** à **22:58**

Bonjour,

voila nos enfants portent le nom de la mère et du père nous voudrions pour l'école qu'il n'y est que ne nom de la mère et que le deuxième ne soit pas utilisé peut on le faire et comment?

Merci par avance de vos réponse.